

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 24/07/2020

Point de situation sur la ressource en eau en Vendée

Le temps sec et chaud se poursuit et aucune prévision de pluie n'est annoncée.

La baisse de débits des cours d'eau se poursuit, et à noter également une première alerte sur les nappes souterraines.

La situation de la ressource en eau potable reste confortable, les barrages de stockage sont remplis à 89%.

Au vu de la situation des milieux, **le préfet de la Vendée a décidé de renforcer les mesures de limitation sur les cours d'eau et les nappes souterraines :**

- **Crise sur marais breton non réalimenté et bassin Logne-Boulogne ;**
- **Alerte renforcée sur bassin Lay non réalimenté, Vie-Jaunay, côtiers vendéens ;**
- **Alerte sur marais breton réalimenté, bassins Sèvre Nantaise, Maines, Vendée et Autize ;**
- **Alerte sur nappe Autize ;**
- **Interdiction de remplissage des plans d'eau de chasse dans le marais breton.**





Ces mesures sont applicables à partir du lundi 27 juillet 2020, 8h00.

Le préfet de la Vendée invite chaque utilisateur d'eau à rester vigilant et à agir afin de maîtriser sa consommation.

**Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

 www.vendee.gouv.fr -  @PrefetVendee -  @PrefetVendee -  prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon